



ECHE Sélection 2020
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA/02/2019

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme Erasmus + adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2020
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	29/03/2019 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	EN

* Journal officiel de l'Union européenne L347/50 du 20 décembre 2013.

273113-EPP-1-2020-1-FR-EPPKA1-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section B de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans les 15 jours suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu).

A.1. Profil de l'établissement

PIC	900024007
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	EPLEFPA Mâcon-Davayé
Traduction de cette dénomination en anglais	
Acronyme	EPLEFPA
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2020
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	Les Poncetys
Pays	France
Région	BOURGOGNE
Code postal	71960
Ville	Davayé
Site Internet	macon-davaye.com

A.2. Représentant Légal

Civilité	MONSIEUR
Genre	Masculin
Prénom	JEAN-PHILIPPE
Nom de famille	LACHAIZE
Fonction	DIRECTEUR
Courriel	JEAN-PHILIPPE.LACHAIZE@EDUCAGRI.FR
Téléphone (code pays inclus)	+33607635990
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	Les Poncetys
Pays	FR, France
Région	BOURGOGNE
Code postal	71960
Ville	Davayé

A.3. Coordinateur

Civilité	MADAME
Genre	Féminin

Prénom	SOPHIE
Nom de famille	DURY
Département	71
Fonction	CONSEILLIÈRE D'EDCUATION
Courriel	SOPHIE.DURY@EDUCAGRI.FR
Site internet	WWW.MACON-DAVAYE.COM
Téléphone (code pays inclus)	+33603801676
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	Les Poncetys
Pays	FR, France
Région	BOURGOGNE
Code postal	71960
Ville	Davayé

B

Déclaration en matière de stratégie Erasmus (Stratégie globale)

B.1. Activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie "Erasmus"

Dans le but de faciliter l'évaluation de votre formulaire de candidature, veuillez SVP cocher celles des activités Erasmus+ qui font parties de votre actuelle déclaration en matière de stratégie "Erasmus"

Erasmus+ Action clé 1 (KA1)

Etudier dans les pays du Programme:

Pays membre du Programme - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité entrante

Pays membre du Programme - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité sortante

Etudier dans les pays partenaires:

Pays partenaires - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité entrante

Pays partenaires - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité sortante

Stages:

Stages - étudiants en mobilité entrante à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité entrante

Stages - Etudiants en mobilité sortantes à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité sortante

Masters conjoints Erasmus Mundus

Erasmus+ Action clé 2 (KA2)

Partenariats stratégiques

Les Alliances de la Connaissance

Projets de renforcement des capacités

Erasmus+ Action clé 3 (KA3):

Projets KA3

Actions Jean Monnet

Projets Jean Monnet

B.2. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Soyez attentif au fait que votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" devra refléter l'implication réelle dans Erasmus+ que vous aurez l'intention d'entreprendre. Dans le cas où vous souhaiteriez dans le futur ajouter de nouvelles activités, veuillez veiller à modifier votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" et informer l'agence nationale en conséquence.

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

Présentation de l'Etablissement:

L'EPLEFPA de Mâcon-Davayé est un Etablissement composé de 3 centres constitutifs, dont l'activité principale tourne autour des métiers de la vigne et du vin. Le lycée Lucie Aubrac, accueille des formations qui vont de la 3ème jusqu'à la licence professionnelle. 2 bac pros permettent d'acquérir des compétences dans les domaines de la production vitivinicole et du commerce des vins. 2 BTS sont ensuite dispensés, l'un en viticulture-oenologie, l'autre en Technico-commercial Vins et Spiritueux. Une licence professionnelle Conduite Stratégique de l'Exploitation Viti-Vinicole permet aux étudiants de valider un bac +3.

situation économique des vins de Bourgogne

Les performances de la Bourgogne sur les marchés extérieurs restent portées par ses vins blancs, qui représentent 61 % de sa production (moyenne 5ans, 2012-2016). En 2017, les vins blancs représentent 65% des volumes exportés (49% en valeur), soit un léger recul par rapport à la moyenne des 5 dernières années (68 %):37% sont des appellations du Chablisien (34% du chiffre d'affaires)28 % sont des appellations du Mâconnais (18% du chiffre d'affaires)Les AOC du Mâconnais sont les gagnantes de 2017. Avec 14,87 millions de bouteilles exportées pour 80millions d'euros de chiffre d'affaires, elles progressent en volume (+ 13,2 %), comme en valeur (+ 13,5 %).

Politique internationale

Devant de tels chiffres, la dimension internationale est une évidence pour des étudiants souhaitant travailler dans le domaine du Vin. Le mâconnais est une région qui exporte ses vins dans le monde entier, avec un succès jamais démenti. Depuis déjà 10ans, les BTS VO et TC partent effectuer un stage de 3 semaines en Allemagne dans les régions viticoles de Neustadt et de Weinsberg au mois de juin, stage qui sert de support à l'obtention de leur diplômes. Il y a une réciprocité, puisque le lycée accueille des étudiants allemands au mois de mai, lesquels sont ensuite positionnés dans les exploitations viticoles du Mâconnais. Jusqu'à présent, le partenariat s'est plutôt fait avec des pays d'Europe de l'Est, essentiellement pour des raisons de proximité. De nombreux échanges ont eu lieu, avec l'Allemagne, l'Autriche, mais aussi l'Autriche. Le lycée Lucie-Aubrac fait partir du réseau des lycées viticoles européens depuis sa création. Il sera d'ailleurs organisateur de la prochaine rencontre de ce réseau en avril 2020, à l'occasion des 30 ans du réseau. Dans le passé des échanges ont eu lieu avec le lycée viticole de Krems (Autriche), les lycées viticoles de Baltonfured et d'Egger (Hongrie), de Santo Tirso (Portugal) et d'Alba (Italie). D'une façon générale, le lycée souhaite partir et échanger partout où il y a un vignoble en Europe. Par la suite, sont envisagées des mobilités hors Europe, avec des pays viticoles dits du Nouveau Monde: Etats-Unis, Afrique du Sud, Chili, Argentine.

Le lycée Lucie Aubrac fait aussi parti du consortium régional ERASMUS+ Bourgogne-Franche-Comté. Cette année 7 lycéens sont partis faire un stage de deux semaines à l'étranger: 4 en Autriche et 3 en Angleterre. Cette possibilité est désormais offerte aux lycéens (bac pros et bac technos), afin de leur donner une première expérience et donc le goût du voyage à l'étranger. La filière viticole est particulièrement visée. En effet, on constate chaque année de nombreux départs à l'étranger (Nouvelle-Zélande, Australie) de nos diplômés sortant, lesquels vont travailler pendant un an ou deux afin de revenir avec une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Il est aussi important que nos élèves et étudiants prennent conscience du caractère mondialisé du marché du vin. Ainsi chaque année, les étudiants de BTS vont participer à la ProWein à Düsseldorf (Allemagne), le plus grand salon européen du vin.

Le lycée propose aussi une section Euro à ses élèves de bac pro et de bac techno, leur permettant d'améliorer leurs connaissances en langue étrangère. Ainsi, ils suivent 2h hebdomadaires en sciences physiques et en mathématiques dispensées en anglais.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

La stratégie de coopération internationale est la suivante:

- améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves et étudiants en mettant à disposition des moyens performants pour les enseignants: salle de langues, cours dédoublés, section Euro
- faire partir au moins une fois chaque élève dans son cursus sur un voyage à l'étranger
- proposer à chaque élève de faire son stage de lycée à l'étranger
- rendre obligatoire la mobilité en BTS
- intégrer les dispositifs régionaux c'aide à la mobilité: consortium erasmus+ de Bourgogne-Franche-Comté, consortium de l'enseignement supérieur avec Agrosup Dijon

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement? En ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser, veuillez-vous référer à chacune des priorités de l'agenda révisé de l'UE pour l'enseignement supérieur ainsi qu'aux objectifs d'un espace européen de l'éducation.

Langue originale [FR]

L'apprentissage des langues n'est pas un point fort du système scolaire français: les études montrent que la dimension académique, et notamment le rapport à l'écrit, prend une place trop importante dans l'enseignement des langues en France. Développer par d'autre biais l'apprentissage et le goût pour les langues étrangères est donc le premier objectif de la politique internationale de l'Etablissement.

Il va sans dire que le champ professionnel du vin, principal caractéristique de l'EPLFPA de Mâcon-Davayé, ne peut se dispenser de l'acquisition complète d'une langue étrangère à minima. Un étudiant sortant sachant parler l'anglais donnera à son futur employeur une plus-value très importante pour son entreprise. Lorsqu'il s'agit d'une reprise d'un domaine viticole, ce sont d'ailleurs très souvent les parents qui incitent très fortement leur enfant à partir à l'étranger après ses études. Ceux-ci sont d'ailleurs très souvent partie prenante de la mobilité de leurs enfants.

La mise en place d'une licence professionnelle, en partenariat avec l'Université de Bourgogne et l'Institut de la Vigne et du Vin Jules Guyot, permet à l'EPLFPA de Mâcon-Davayé de rentrer pleinement dans le cadre du Processus de Bologne. Le parcours BTS+ LICENCE permettra à chaque étudiants de valider 180 ECTS.

Ainsi, sur un marché porteur, fleuron du savoir-faire français à l'international, l'EPLFPA de Mâcon-Davayé entend former des étudiants à même de s'installer certes, mais aussi de pouvoir prétendre à des postes à responsabilité sur du commerce international.

* COM (2017) 247 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0247&from=EN>)
et COM(2017) 673 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0673&qid=1516270826179&from=EN>)

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2018-2019:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	64.0
1er Cycle (ex: Licence):	20.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel impliqué dans l'enseignement supérieur (en équivalent temps plein)

Enseignants:	15.0
Administratifs:	6.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	2.0
1er Cycle (ex: Licence):	1.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2018-2019)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays du Programme	12.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire

0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2018-2019)

Tout type de Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus+ (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays partenaires:

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays partenaires:

0.0

COOPERATION (pour l'année académique 2018-2019)

Accords valides en 2018/2019 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus+:

1.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays partenaires:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2018-2019) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus, Alliances de la Connaissance, Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, etc)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2018-2019 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

2.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

1.0

D

Organisation générale des activités du Programme

D1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques.

Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication.

Une commission coopération internationale existe au sein de l'Etablissement. Pilotée par le Directeur, elle compte un coordinateur des actions (enseignant référent), un coordinateur administrative (personnel de vie scolaire). Chaque professeur principal a pour consigne de présenter la mission coopération internationale au sein de l'EPLFPA. Les lycéens et étudiants intéressés se tournent alors vers les membres de la commission pour voir les possibilités offertes. Le lien est ensuite fait entre la bourse ERASMUS et les parents du lycéen ou de l'étudiant. Il est ensuite suivi par le référent coop inter pour son choix de mobilité (pays d'accueil, entreprise d'accueil). Le personnel de vie scolaire accompagne ensuite le jeune et sa famille dans les démarches administratives. Chaque mobilité est ensuite valorisée via un retour d'expérience auprès de ses collègues de classes, puis mis en avant sur la page facebook et le site internet du lycée.

Veuillez SVP fournir le lien internet direct avec les coordonnées du bureau international (ou équivalent) de votre établissement chargé de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

www.macon-davaye.com
jean-philippe.lachaize@educagri.fr
sophie.dury@educagri.fr

D.1.1. (Optionnel) Information supplémentaire à remplir par des institutions d'enseignement supérieur appartenant à une institution principale/mère

Merci de remplir cette section seulement si vous candidatez pour une institution d'enseignement supérieur qui n'a pas sa propre identité légale. Par exemple, si celle-ci fait partie d'une fondation ou un autre type d'organisation similaire composée de plusieurs institutions ou organismes.

Veuillez fournir l'information sur la composition de cette organisation principale / mère et expliquer en particulier s'il y a d'autres institutions d'enseignement et si elles ont déjà une Charte Erasmus.

pas concerné à ce jour

D2. Principes fondamentaux

Bien que nous soyons conscients que votre établissement ne puisse pas être impliqué dans tous les types d'activités Erasmus+ depuis le début, nous vous demandons néanmoins de vous conformer à tous les principes de la Charte et de les cocher en conséquence puisque la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur vous offre un portefeuille complet dès le départ.

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à :

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger.

60 crédits ECTS sont validés à l'issue de chaque année de formation. A l'issue de la licence, l'étudiant valide ses 180 ECTS? correspondant à un bac +3 dans les 48 pays membres du processus de Bologne

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée.

www.macon-davaye.com
pas de lien internet existant à ce jour

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

D3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés.

L'établissement dispense des cours en langue anglaise, mais aussi en Allemand et en Espagnol. Une section euro au lycée permet d'avoir des cours de sciences physiques et de mathématiques en anglais

En outre, veuillez SVP fournir le lien internet direct vers le catalogue des cours offerts par votre établissement.

Ce lien n'existe pas à ce jour

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés.

L'EPLEFPA de Mâcon-Davayé fait parti du consortium régional des lycées agricoles de Bourgogne-Franche-Comté depuis 2 ans. A ce titre, l'EPLEFPA souscrit à l'attribution de plusieurs bourses, puis gère la mise en oeuvre de celle-ci avec ses lycéens.
Les conventions de stages avec les entreprises d'accueil sont signées entre le Directeur de l'EPLEFPA et le responsable de l'entreprise.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur.

L'EPLEFPA de Mâcon-Davayé prépare ses étudiants à la mobilité d'abord dans le cadre de ses cours. Tous suivent deux langues vivantes, et certains (environ 20) suivent les cours en section euro. En BTS, une deuxième langue vivante est rendue obligatoire pour tous les étudiants (allemand ou espagnol).
En amont de la mobilité, les lycéens volontaires, partent faire une journée de formation et de préparation au départ, proposée par le consortium régional. Des cours supplémentaires sont aussi données quelques jours avant le départ.

Si possible, veuillez fournir SVP le lien internet direct de votre politique linguistique.

Ce lien n'existe pas à ce jour

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

D4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger.

L'Etablissement accueille depuis 10 ans des étudiants venus des lycées de Neustadt et de Weinsberg. Accueillis au lycée, ils sont ensuite placés dans des exploitations viticoles environnantes. Le stage dure 3 semaines et un lien est fait perpétuellement entre les maîtres de stage, l'étudiant allemand et le lycée de Mâcon-Davayé.
Ce type de dispositif sera bien sûr développé lorsque l'EPLEFPA pourra intégrer le dispositif erasmus régional enseignement supérieur piloté par AGROSUP Dijon

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel).

Pas mobilité entrante de 2 mois à ce jour

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique.

ce lien n'existe pas actuellement

D5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

Nous demandons aux entreprises d'accueil de nos étudiants une attestation de fin de stage. IL en va de même pour les exploitations viticoles françaises accueillant des étudiants allemands.

En outre, veuillez fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement.

ce lien n'existe pas actuellement

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

Les personnels peuvent demander dans le cadre du programme erasmus régional une mobilité à l'étranger à des fins de perfectionnement et de formation personnelle. Ils peuvent aussi élargir à l'offre de mobilité du secrétariat franco-allemand.

D6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme.

La valorisation de nos actions de coopération internationale passe par l'ensemble de nos supports de communication: documentation de présentation de nos formations, journées portes ouvertes, supports presse, site internet, facebook, instagram

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

D7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

En outre, veuillez fournir le lien internet vers la page qui accueillera votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

www.macon-davaye.com

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Davayé

Nom: LACHAIZE

Date (jj/mm/aaaa): 28/03/2019

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement (si applicable)